

L'ENVIRONNEMENT

LES ÉMISSIONS D'ANHYDRIDE SULFUREUX PAR LES INSTALLATIONS D'HYDRO-ONTARIO

Mlle Aideen Nicholson (Trinity): Madame le Président, je m'adresse au ministre de l'Environnement. Étant donné que les usines d'énergie thermique d'Hydro-Ontario, dont l'Office national de l'énergie étudie actuellement une demande d'expansion produisent déjà 410,000 tonnes d'anhydride sulfureux par année, le ministre peut-il nous dire si Hydro-Ontario s'est engagée à ce que tout projet d'expansion prévoie des mécanismes suffisants de contrôle de ces émissions?

L'hon. John Roberts (ministre de l'Environnement et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Madame le Président, par rapport aux niveaux actuels, Hydro-Ontario s'est engagée à réduire de plus de 40 p. 100 ses émissions d'anhydride sulfureux au cours des dix prochaines années. Cependant, en toute honnêteté, j'avoue que les efforts que cette société a déployés récemment pour augmenter ses exportations d'électricité aux États-Unis par des méthodes qui aggraveront les problèmes d'émissions d'anhydride sulfureux, me causent bien des inquiétudes. J'estime que ces déclarations sont regrettables et répréhensibles.

M. Epp: Gerry Regan n'a pas aimé cela.

* * *

LES PÊCHES

LA DÉCISION DU GROUPE D'ÉTUDE DE NE PAS TENIR D'AUDIENCES PUBLIQUES

L'hon. John A. Fraser (Vancouver-Sud): Madame le Président, j'ai une question pour le ministre des Pêches et des Océans. Le directeur du groupe d'étude gouvernemental sur les pêches de l'Atlantique, M. Kirby, a déclaré récemment qu'il ne tiendrait pas d'audiences publiques. Il a ajouté, bien entendu, que ce ne sont pas les membres des gouvernements provinciaux qui pouvaient juger des meilleurs intérêts de leurs électeurs. Quoi qu'il en soit, il a dit qu'il ne tiendrait pas d'audiences publiques au cours de ses enquêtes.

Est-ce une décision que le gouvernement a approuvée et si oui, pourquoi? Qu'est-il advenu du programme libéral en faveur de la transparence du gouvernement et de la consultation des Canadiens sur les questions qui concernent leur mode de vie et leur revenu?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Pêches et des Océans): Madame le Président, le problème qu'on a chargé M. Kirby d'étudier concerne vraiment et essentiellement la commercialisation et la capacité de transformation, la capacité excédentaire ou non, et aussi l'utilisation de la flotte, surtout la flotte hauturière. On lui a demandé de soumettre des recommandations à temps pour que l'on puisse prendre des décisions, de préférence avant le congé d'été. Il en est venu à la conclusion, et je suis d'accord sur ce point, que cette tâche pourrait le mieux être accomplie par un groupe de travail qui entendrait les principaux intéressés et que la consultation devrait être

Questions orales

aussi générale que possible. Il ne transformera pas en commission royale d'enquête cette mission qui est fondamentalement une mission bien définie.

LA REPRÉSENTATION DES PÊCHEURS

L'hon. John A. Fraser (Vancouver-Sud): Madame le Président, je suis très intrigué par la réponse du ministre, à savoir que M. Kirby fournira des réponses d'ici à l'été. Le ministre sait pertinemment qu'un document du cabinet était censé être prêt en janvier de sorte que le cabinet puisse prendre des décisions. Il n'en reste pas moins, toutefois, que le ministre a confirmé qu'il n'y aurait pas d'audiences publiques.

Le mandat du groupe de travail de M. Kirby est d'étudier la situation de la pêche sur la côte Atlantique. Cependant, il n'y a pas de co-président qui représente les pêcheurs, côtiers ou hauturiers. Je prie le ministre d'expliquer à la Chambre pourquoi le seul autre représentant qui co-préside le groupe de travail avec M. Kirby, vient du secteur administratif de la pêche. Il n'y a rien de mal à cela, mais comment se fait-il que les pêcheurs, les gens dont la pêche est le gagne-pain soient complètement exclus de cette commission?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Pêches et des Océans): Madame le Président, le député ferait sans doute mieux de s'informer avant de répéter un canard diffusé par les médias. A ma connaissance, M. Nicholson n'est pas le vice-président du groupe de travail. Je vous signale ensuite que M. Kirby a consulté un très vieux membre d'une organisation de pêcheurs. J'ignore si M. Kirby a réussi à obtenir la participation de cet homme ou d'un autre membre de cette même organisation. Toutefois, je sais qu'une importante organisation de pêcheurs a été sollicitée et nous attendons une réponse.

L'OBSTACLE À L'EXPORTATION DE PÉTONCLES AUX ÉTATS-UNIS

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Madame le Président, j'ai une question à poser, mais je ne sais si je dois l'adresser au ministre de l'Industrie et du Commerce ou au ministre d'État chargé du commerce international. Peut-être que lorsqu'ils l'auront entendue tous les deux, celui qu'elle concerne répondra.

On annonce que le New England Fisheries Management Council a recommandé l'adoption, pour le pétoncle, d'une limite qui interdirait l'entrée aux États-Unis de pétoncles canadiens de taille inférieure à 40 unités à la livre. Je demande donc au ministre compétent, puisqu'il s'agit manifestement d'une entrave à la liberté du commerce, si des mesures ont été prises par les États-Unis pour dresser ce genre d'obstacle non tarifaire. Si oui, quelle mesure entend-il prendre pour «aider», car je pense que cela est bien le terme, l'industrie canadienne du pétoncle qui a un chiffre d'affaire de 60 millions de dollars? Est-ce qu'il a eu des consultations avec son homologue du département d'État américain? Qu'est-ce qu'il va faire pour aider le pêcheur canadien à conserver sa part du marché américain?